

. L'Association droit au vélo prône les modes de transport doux

vendredi 20.11.2009, 05:03 - La Voix du Nord



Des membres de l'ADAV ont gravé les vélos pour lutter contre le vol.

| DÉPLACEMENTS |

Mercredi soir, des membres de l'Association droit au vélo (ADAV) se sont installés

au centre d'animation du Nouveau-Monde, pour une sensibilisation au mode de transport doux.

La réunion de mercredi avait pour thème le marquage des vélos. Michel Anceau, directeur de l'ADAV, a expliqué que le marquage était utile pour lutter contre le vol des vélos.

Un numéro est gravé sur la bicyclette. Il est reporté dans les registres et sur un passeport qui est remis au cycliste. En cas de vol, il est beaucoup plus facile de prouver que le vélo retrouvé est le sien.

Se remettre au vélo et à la marche

Ce marquage est déjà pratiqué en Hollande et en Allemagne, et se lance en France. Plusieurs cyclistes hazebrouckois sont venus tenter l'expérience, mercredi soir.

Des affiches de sensibilisation à la circulation à vélo étaient exposées au centre d'animation. Éric Rousseau, correspondant local de l'ADAV et membre du groupe Partageons la rue, osons la marche et le vélo, espère faire évoluer la mentalité des habitants d'Hazebrouck afin qu'ils se remettent à la marche et au vélo. Le message s'adresse également aux élus afin que la circulation des usagers soit plus facile et davantage sécurisée.

Un nouveau plan de circulation est d'ailleurs bientôt prévu en centre-ville. •

Plus d'information concernant l'Association droit au vélo sur www.droitauvelo.org.

